

## Annexe 1-1 : Participation des PDP aux évaluations nationales, régionales et internationales, 2011-2019

Évaluation	Période initiale	Période jalon		Période finale		Nombre de PDP disposant de 2 points de données à temps pour le rapport 2018 (un pour la période initiale (2011-2015), et un pour la période jalon (2016-2017))	Nombre de PDP disposant de 2 points de données à temps pour le rapport 2020 (un pour la période initiale (2011-2015), et un pour la période finale (2018-2019))
	2011-2015 PDP où une évaluation a été réalisée	2016 PDP où une évaluation a été réalisée	2017 PDP où une évaluation a été réalisée	2018 PDP où une évaluation a été réalisée	2019 PDP où une évaluation a été réalisée		
<b>PASEC</b> Afrique francophone Niveaux : 2, 6 Matières : maths, langues	<b>11 PDP :</b> Burundi, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo, République du, Madagascar, Niger, Sénégal, Tchad, Togo	0	0	0	<b>14 PDP :</b> Burundi, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Congo, République du, République démocratique du Congo, Cameroun, Madagascar, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Guinée, Mali	0	<b>11 PDP :</b> Burundi, Bénin, Burkina Faso, Congo, République du, Côte d'Ivoire, Cameroun, Madagascar, Niger, Sénégal, Tchad, Togo
<b>SACMEQ</b> Afrique australe et orientale Niveau : 6 Matières : math, langues	<b>7 PDP :</b> Lesotho, Malawi, Mozambique, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe	<b>1 PDP :</b> Kenya	0	0	<b>8 PDP :</b> Kenya, Lesotho, Malawi, Mozambique, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe	0	<b>7 PDP :</b> Lesotho, Malawi, Mozambique, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe
<b>LLECE</b> Amérique latine Niveaux : 3, 6 Matières : maths, langues, sciences	<b>2 PDP :</b> Honduras, Nicaragua	0	0	0	<b>2 PDP :</b> Honduras, Nicaragua	0	<b>2 PDP :</b> Honduras, Nicaragua

(suite)

Évaluation	Période initiale	Période jalon		Période finale		Nombre de PDP disposant de 2 points de données à temps pour le rapport 2018 (un pour la période initiale (2011-2015), et un pour la période jalon (2016-2017))	Nombre de PDP disposant de 2 points de données à temps pour le rapport 2020 (un pour la période initiale (2011-2015), et un pour la période finale (2018-2019))
	2011-2015 PDP où une évaluation a été réalisée	2016 PDP où une évaluation a été réalisée	2017 PDP où une évaluation a été réalisée	2018 PDP où une évaluation a été réalisée	2019 PDP où une évaluation a été réalisée		
<b>PILNA</b> Océanie 4e année/niveau 5 et 6e année/niveau 7, selon le pays (niveaux 3 et 5 en Papouasie-Nouvelle-Guinée) Matières : maths, langues	<b>1 PDP :</b> Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	0	<b>1 PDP :</b> Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	0	<b>1 PDP :</b> Papouasie-Nouvelle-Guinée
<b>SEA-PLM</b> Asie du Sud-Est Niveau : 5 Matières : maths, langues (lecture et écriture), citoyenneté mondiale	0	0	0	0	<b>3 PDP :</b> Laos, Cambodge, Viet Nam	0	0
<b>PISA et PISA-D</b> Évaluation internationale Enfants âgés de 15 ans Matières : maths, langues, sciences	<b>4 PDP :</b> Albanie, Géorgie, Moldavie, Viet Nam	0	<b>4 PDP :</b> Cambodge, Honduras, Sénégal, Zambie	<b>4 PDP :</b> Albanie, Géorgie, Moldavie, Viet Nam	0	0	<b>4 PDP :</b> Albanie, Géorgie, Moldavie, Viet Nam
<b>PIRLS</b> Évaluation internationale Niveau : 4 Matières : langues	<b>2 PDP :</b> Géorgie, Honduras	<b>1 PDP :</b> Géorgie	0	0	0	<b>1 PDP :</b> Géorgie	0

(suite)

Évaluation	Période initiale	Période jalon		Période finale		Nombre de PDP disposant de 2 points de données à temps pour le rapport 2018 (un pour la période initiale (2011-2015), et un pour la période jalon (2016-2017))	Nombre de PDP disposant de 2 points de données à temps pour le rapport 2020 (un pour la période initiale (2011-2015), et un pour la période finale (2018-2019))
	2011-2015 PDP où une évaluation a été réalisée	2016 PDP où une évaluation a été réalisée	2017 PDP où une évaluation a été réalisée	2018 PDP où une évaluation a été réalisée	2019 PDP où une évaluation a été réalisée		
<b>TIMSS</b> Évaluation internationale Niveaux : 4, 8 Matières : maths, sciences	<b>4 PDP :</b> Géorgie, Ghana, Honduras, Yémen	0	0	0	<b>3 PDP :</b> Albanie, Géorgie, Pakistan	0	<b>1 PDP :</b> Géorgie
<b>ÉVALUATIONS NATIONALES</b> Y compris EGRA/EGMA Représentativité : nationale, régionale ou provinciale Niveaux : variables Matières : maths, langues ou sciences	<b>34 PDP :</b> Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Honduras, Kenya, Kirghizistan, RDP lao, Madagascar, Malawi, Mali, Mongolie, Mozambique, Népal, Nigéria, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda, Soudan, Ouganda, Zambie, Zimbabwe	<b>15 PDP :</b> Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Haïti, Honduras, Kenya, Malawi, Madagascar, Mozambique, Népal, Rwanda, São Tomé-et-Principe, Ouganda, Zambie	<b>11 PDP :</b> Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, République démocratique du Congo, Haïti, Honduras, Kirghizistan, RDP Lao, Mongolie, Népal, Ouganda	<b>6 PDP :</b> Burkina Faso, Érythrée, Honduras, Népal, Ouganda, Zambie	<b>5 PDP :</b> Géorgie, Honduras, Népal, São Tomé-et-Principe, Ouganda	<b>8 PDP :</b> Bangladesh, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Honduras, Cambodge, RDP Lao, Népal, Rwanda	<b>3 PDP :</b> Géorgie, Honduras, Népal

(suite)

Évaluation	Période initiale	Période jalon		Période finale		Nombre de PDP disposant de 2 points de données à temps pour le rapport 2018 (un pour la période initiale (2011-2015), et un pour la période jalon (2016-2017))	Nombre de PDP disposant de 2 points de données à temps pour le rapport 2020 (un pour la période initiale (2011-2015), et un pour la période finale (2018-2019))
	2011-2015 PDP où une évaluation a été réalisée	2016 PDP où une évaluation a été réalisée	2017 PDP où une évaluation a été réalisée	2018 PDP où une évaluation a été réalisée	2019 PDP où une évaluation a été réalisée		
<b>TOTAL (ENSEMBLE DES ÉVALUATIONS)</b>						<b>9 PDP :</b> Bangladesh, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Honduras, Géorgie, Cambodge, RDP Lao, Népal, Rwanda	<b>26 PDP :</b> Albanie, Burundi, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, République du, Côte d'Ivoire, Géorgie, Honduras, Lesotho, Moldavie, Madagascar, Mozambique, Malawi, Niger, Nicaragua, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sénégal, Tchad, Togo, Tanzanie, Ouganda, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe

## Annexe 1-2 : Pays en développement partenaires du GPE participant à la collecte des données MICS, 2015-2019

Volet	Pays	Année	État d'avancement
MICS6	Soudan	2018-2019	Conception de l'enquête
MICS6	République centrafricaine	2018	Conception de l'enquête
MICS6	Tchad	2018	Conception de l'enquête
MICS6	Gambie	2018	Collecte des données
MICS6	Lesotho	2018	Conception de l'enquête
MICS6	Madagascar	2018	Conception de l'enquête
MICS6	Pakistan (Province du Sindh)	2018	Conception de l'enquête
MICS6	Sierra Leone	2017	Traitement/analyse des données
MICS5	Côte d'Ivoire	2016	Achevé
MICS5	Guinée	2016	Achevé
MICS5	Congo	2015-2016	Achevé
MICS5	Sénégal (ville de Dakar)	2015-2016	Achevé
MICS5	Mali	2015	Achevé

Source : Site Web du MICS, <http://mics.unicef.org/>

Note : On présume que les données seront disponibles un an après leur collecte. Les données de 2015, 2016 et 2017 serviront à déterminer le niveau d'atteinte du jalon 2018, et celles de 2018 et 2019 serviront à déterminer le niveau d'atteinte du jalon 2020.

## Annexe 1-3 : Cartographie des indicateurs d'ODD et des indicateurs du cadre de résultats du GPE

Indicateurs de l'ODD 4	Indicateurs du cadre de résultats du GPE (1 et 2)
4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes a) en cours élémentaire (niveaux 2 ou 3) ; b) en fin de cycle primaire ; c) en fin de premier cycle du secondaire qui répondent au moins aux normes d'aptitudes minimales i) en lecture et ii) en mathématiques, par sexe	Indicateur 1 <sup>1</sup> : Proportion des PDP enregistrant une amélioration des acquis scolaires (éducation de base)
4.2.1 Proportion d'enfants de moins de cinq (5) ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial, par sexe	
4.2.2 Taux de participation à des activités organisées d'apprentissage (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), par sexe	Indicateur 2 : Pourcentage d'enfants de moins de cinq (5) ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial
4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à un programme d'éducation et de formation formelle ou non formelle au cours des 12 derniers mois, par sexe	Indicateur 6 : Taux brut de scolarisation au niveau préscolaire
4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), par type de compétence	Indicateur 4 : Proportion d'enfants qui achèvent a) le primaire et b) le premier cycle du secondaire
4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes, rural/urbain, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de fragilité et de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs de l'éducation de cette liste pouvant être ventilés	Indicateur 7 : Taux de non-scolarisation pour a) les enfants en âge de fréquenter l'école primaire ou b) les enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire
4.6.1 Proportion de la population d'une tranche d'âge donnée atteignant au moins un certain niveau de maîtrise de compétences fonctionnelle en matière a) de lecture et b) de calcul, par sexe	
4.7.1 Mesure dans laquelle i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation en vue du développement durable, y compris l'égalité entre les sexes et les droits de l'homme, sont intégrés à tous les niveaux dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes scolaires, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des élèves	Indicateur 5 : Proportion des PDP situés dans les seuils limites de l'indice de parité entre les sexes concernant les taux d'achèvement pour : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire

1 L'indicateur 1 du Cadre de résultats du GPE mesure la proportion des PDP qui laissent constater une amélioration sur deux itérations des évaluations de l'apprentissage comparables. Cependant, le chapitre 1 du présent rapport décrit aussi la proportion des enfants ayant acquis des compétences minimales en lecture et en mathématiques dans les PDP sélectionnés.

Indicateurs de l'ODD 4	Indicateurs du cadre de résultats du GPE (1 et 2)
4.a.1 Proportion d'écoles disposant a) de l'électricité ; b) de l'Internet à des fins pédagogiques ; c) d'ordinateurs à des fins pédagogiques ; d) d'infrastructures et de matériels adaptés aux élèves présentant un handicap ; e) d'eau potable ; f) de toilettes de base unisexes ; et g) d'installations de lavage des mains (conformes aux indicateurs WASH – eau potable, assainissement et hygiène)	Indicateur 8 : Indice de parité entre les sexes relatif au taux de non-scolarisation dans a) le primaire et b) le premier cycle du secondaire
4.b.1 Volume de l'aide publique au développement (APD) consacrée aux bourses d'études, par secteur et par type d'études	Indicateur 9 : indice d'équité
4.c.1 Proportion d'enseignants dans a) le préscolaire ; b) le cycle primaire ; c) le premier cycle du secondaire ; et d) le second cycle du secondaire qui ont au moins reçu (avant leur entrée en fonctions ou en cours d'activité) les formations minimales organisées pour les enseignants (notamment dans le domaine pédagogique), requises pour l'enseignement à un niveau pertinent dans un pays donné, par sexe	

## Annexe 2-1 : Liste des principaux indicateurs de l'éducation devant être communiqués à l'ISU (Indicateur 14)

### Catégorie I : indicateurs de résultats

- Taux brut de scolarisation dans le préscolaire
- Taux brut d'admission dans le primaire
- Taux brut de scolarisation dans le primaire
- Taux d'achèvement du primaire
- Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire

### Catégorie II : indicateurs de prestation de services

- Ratio élèves/enseignant dans le primaire
- Ratio élèves/enseignant dans le premier cycle du secondaire
- Pourcentage d'enseignants formés dans le primaire
- Pourcentage d'enseignants formés dans le premier cycle du secondaire

### Catégorie III : indicateurs de financement

- Dépenses publiques d'éducation en pourcentage du PIB

- Dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques
- Dépenses consacrées à l'enseignement primaire en pourcentage des dépenses totales d'éducation

### Annexe 3-1 : Normes de qualité de plans sectoriels de l'éducation crédibles<sup>2</sup>

1. **Un PSE a une vision d'ensemble** : Un cahier des charges lui permet d'orienter globalement : i) la politique de développement de l'État ; ii) la démarche adoptée par les autorités pour atteindre leur objectif ; iii) les principes et les valeurs qui sous-tendent cette démarche.
2. **Un PSE est stratégique** : Il indique les stratégies permettant de concrétiser cette vision, notamment les capacités humaines, techniques et financières nécessaires. Il fixe en outre les priorités.
3. **Un PSE est exhaustif** : Il couvre tous les sous-secteurs de l'éducation (petite enfance, primaire, secondaire et niveau supérieur) et doit intégrer l'éducation non formelle ainsi que l'alphabétisation des adultes.
4. **Un PSE se fonde sur des données concrètes** : Il part d'une analyse sectorielle de l'éducation qui fournit les données et les analyses formant la base d'informations sur laquelle s'appuient les stratégies et les programmes.
5. **Un PSE est réalisable** : Il est fondé sur une analyse des tendances et sur des hypothèses approfondies, afin de surmonter les contraintes financières, techniques et politiques qui en entravent la mise en œuvre. Il inclut un cadre budgétaire et un processus décisionnel de gestion.
6. **Un PSE est adapté au contexte** : Il inclut une analyse des vulnérabilités propres au pays — par exemple, conflits, catastrophes naturelles et crises économiques. Il couvre les aspects liés à la préparation, à la prévention et à l'atténuation des risques.
7. **Un PSE tient compte des disparités** : Il reconnaît qu'au sein d'un pays, il peut y avoir des disparités et des inégalités entre divers groupes d'élèves (définis par leur situation géographique, leurs caractéristiques socio-économiques et ethniques, ainsi que par leurs aptitudes) en ce qui concerne l'accès à l'éducation et la qualité de l'éducation.

2 IIPÉ-UNESCO et GPE, 2015, Guide pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation. Paris : UNESCO Institut international de planification de l'éducation et Washington, DC: Partenariat mondial pour l'éducation, 2015.



### Annexe 3-2 : Normes de qualité de plans de transition pour le secteur de l'éducation<sup>3</sup>

1. **Fondés sur des données probantes** : Définition des principaux enjeux par le biais d'une analyse du système d'éducation fondée sur des données concrètes (analyse du secteur de l'éducation ou meilleures données disponibles).
2. **Adaptés au contexte et tenant compte des disparités** : Inclusion d'une analyse des vulnérabilités du pays — par exemple, conflits, catastrophes, crises politiques ou économiques et risques de tensions au sein du système d'éducation.
3. **Stratégiques** : Inclusion de stratégies pour répondre aux besoins immédiats et jeter les bases qui permettront de concrétiser la vision à long terme du système, et justification du choix de ces stratégies.
4. **Ciblés** : Accent sur les besoins critiques à court et à moyen terme, ainsi que sur le renforcement des capacités du système, y compris la préparation du prochain PSE.
5. **Opérationnels** : Inclusion d'un plan pluriannuel réalisable fondé sur des hypothèses d'exécution et de gestion financière qui veilleront à répondre aux priorités et à élaborer des stratégies propres à lever les obstacles financiers, techniques et politiques, et ceux liés à la collecte des données.

### Annexe 3-3 : Normes de qualité des stratégies d'enseignement et d'apprentissage, des stratégies de prise en compte des groupes marginalisés, et des stratégies d'amélioration de l'efficacité

1. **Fondées sur des données probantes<sup>4</sup>** : Y compris la détermination des causes sous-jacentes des problèmes constatés.
2. **Pertinentes** : S'attaquent aux causes sous-jacentes des problèmes.
3. **Cohérentes** : Conformées au plan d'action.
4. **Mesurables** : Reposent sur des indicateurs assortis de cibles.
5. **Réalisables** : Déterminent les coûts, définissent les sources de financement, identifient l'entité responsable et déterminent le calendrier de mise en œuvre.

3 IIPE-UNESCO et GPE, 2016, Guide pour la préparation d'un plan de transition de l'éducation. Paris : UNESCO Institut international de planification de l'éducation et Washington, DC: Partenariat mondial pour l'éducation, 2016.

4 Cette norme examine dans quelle mesure les causes sous-jacentes des problèmes ont été correctement identifiées. En revanche, la norme 4 de l'indicateur 16a, qui porte le même titre, concerne uniquement l'analyse du secteur de l'éducation (a-t-on réalisé une analyse sectorielle de l'éducation ?)

## Annexe 3-4 : Proportion des PSE répondant aux normes de qualité des stratégies thématiques (Référence [2014-2015 ; N = 16] et année civile 2016-17 [N = 21])

LEGEND: ■ Atteint ■ Not Atteint

### Indicateur 16b : Enseignement et apprentissage

#### NQ1 : Fondé sur des données probantes



#### NQ2 : Pertinent



#### NQ3 : Cohérent



#### NQ4 : Mesurable



#### NQ5 : Applicable



#### Au moins 4 normes respectées



### Indicateur 16c : Population marginalisée

#### NQ1 : Fondé sur des données probantes



#### NQ2 : Pertinent



#### NQ3 : Cohérent



**NQ4 : Mesurable**



**NQ5 : Applicable**



**Au moins 4 normes respectées**



Indicateur 16d : Efficience

**NQ1 : Fondé sur des données probantes**



**NQ2 : Pertinent**



**NQ3 : Cohérent**



**NQ4 : Mesurable**



**NQ5 : Applicable**



**Au moins 4 normes respectées**



Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

## Appendix 3-5: Proportion of PTE : Meeting Each Quality Standard for Thematic Strategies (Référence [2014-2015, N=3] and CY2016-17 [N=2])

LEGEND: ■ Respectée ■ Non respectée

### Indicateur 16b : Enseignement et apprentissage

#### NQ1 : Fondé sur des données probantes

Référence (2014&15)	100% (3)
2016-2017	100% (2)

#### NQ2 : Pertinent

Référence (2014&15)	100% (3)
2016-2017	100% (2)

#### NQ2 : Pertinent

Référence (2014&15)	100% (3)
2016-2017	100% (2)

#### NQ4 : Mesurable

Référence (2014&15)	67% (2)	33% (1)
2016-2017	100% (2)	

#### NQ5 : Applicable

Référence (2014&15)	100% (3)	
2016-2017	50% (1)	50% (1)

#### Au moins 4 normes respectées

Référence (2014&15)	100% (3)
2016-2017	100% (2)

### Indicateur 16c : Population marginalisée

(suite)

#### NQ1 : Fondé sur des données probantes

Référence (2014&15)	100% (3)
2016-2017	100% (2)

#### NQ2 : Pertinent

Référence (2014&15)	100% (3)
2016-2017	100% (2)

#### NQ3 : Cohérent

Référence (2014&15)	100% (3)	
2016-2017	50% (1)	50% (1)

**NQ4 : Mesurable**

Référence (2014&15)	67% (2)	33% (1)
2016-2017	50% (1)	50% (1)

**NQ5 : Applicable**

Référence (2014&15)		100% (3)
2016-2017	50% (1)	50% (1)

**Au moins 4 normes respectées**

Référence (2014&15)		100% (3)
2016-2017	50% (1)	50% (1)

## Indicateur 16d : Efficience

**NQ1 : Fondé sur des données probantes**

Référence (2014&15)		100% (3)
2016-2017		100% (2)

**NQ2 : Pertinent**

Référence (2014&15)		100% (3)
2016-2017		100% (2)

**NQ3 : Cohérent**

Référence (2014&15)	67% (2)	33% (1)
2016-2017		100% (2)

**NQ4 : Mesurable**

Référence (2014&15)	67% (2)	33% (1)
2016-2017		100% (2)

**NQ5 : Applicable**

Référence (2014&15)		100% (3)
2016-2017	50% (1)	50% (1)

**Au moins 4 normes respectées**

Référence (2014&15)	67% (2)	(1)33%
2016-2017		100% (2)

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

### Annexe 3-6 : Normes de qualité d'une revue sectorielle conjointe

- 1. Participative et inclusive** : La revue sectorielle conjointe implique une participation effective et transparente de toutes les parties prenantes du secteur de l'éducation. Ce critère fait référence à l'inclusion (quels acteurs se trouvent autour de la table) et à la participation (engagement et contribution des parties prenantes à la procédure).
- 2. Basée sur des données probantes** : La revue sectorielle conjointe est éclairée par des éléments probants, considérés comme une mesure de la crédibilité technique du suivi. Cela comprend les données financières et sur l'éducation pour l'année considérée.
- 3. Alignée sur un cadre stratégique commun** : La revue sectorielle conjointe est alignée sur un cadre stratégique partagé par les parties prenantes, par rapport auquel les résultats sont suivis et les actions correctives acceptées.
- 4. Un outil de suivi** : La revue sectorielle conjointe suit les performances et les indicateurs clés relatifs au PSE/PTE et aux progrès de l'ensemble du secteur. Le suivi n'a pas seulement pour but de dresser un bilan de l'éducation ou de comptabiliser les résultats : il comporte également une fonction d'apprentissage qui permet d'examiner les lacunes de la mise en œuvre et les façons d'améliorer cette dernière.
- 5. Un instrument de changement efficacement intégré dans le processus de l'action publique** : Les recommandations robustes et exploitables issues de la revue sectorielle conjointe alimentent le prochain cycle d'intervention, faisant ainsi de la revue un réel instrument de changement, capable d'influencer la planification future des politiques et la préparation et l'exécution du budget.

### Annexe 3-7 : État d'avancement des ESPIG, par région (exercice 17)

	Asie de l'Est et Pacifique	Europe et Asie centrale	Amérique latine et Caraïbes	Moyen-Orient et Afrique du Nord	Asie du Sud	Afrique sub-saharienne	Total
En bonne voie		1	2		2	4	9
Légèrement en retard	2	2	1		1	23	29
En retard			1	2	1	6	10
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>33</b>	<b>48</b>

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

## Annexe 4-1 : Liste des événements de sensibilisation pour l'exercice 17<sup>5</sup>

Événement	Date
Concert Global Citizen	24 septembre 24 2016
Forum continental de consultation de l'ADEA	22-23 novembre 2016
Forum politique régional d'ANCEFA	16 décembre 2016
Ensemble pour 2030 : des partenariats pour assurer un avenir durable pour tous	13-26 septembre 2016
Réunion de haut niveau sur le programme « génération de l'apprentissage »	13 janvier 2017
Forum régional ODD4-Éducation 2030 pour l'Afrique de l'Est	15-16 février 2017
Participation au débat de l'Association d'éducation comparée et internationale	5-9 mars 2017
Triennale de l'ADEA	14-17 mars 2017
Table ronde sur le financement de l'éducation	15 mars 2017
Manifestation parallèles lors du Forum mondial sur l'éducation et les compétences 2017 : « Building Blocks — How High-Quality Early Childhood Development Enables Children to Reach Their Full Potential »	19 mars 2017
Réunion de haut niveau ODD-éducation	1er juin 2017
Réunion pré-consultative de la campagne « Le genre : mon agenda » (GIMAC) et sommet de l'UA	27 juin-4 juillet 2017

5 Des données supplémentaires sont devenues disponibles sur trois événements de sensibilisation organisés au cours de l'exercice 16, après la publication du rapport sur les résultats 2015/2016. Ainsi, 14 événements de sensibilisation ont été organisés au cours de l'exercice.

Annexe 4-2 : Liste des produits du savoir élaborés au cours de l'exercice 17<sup>6</sup>

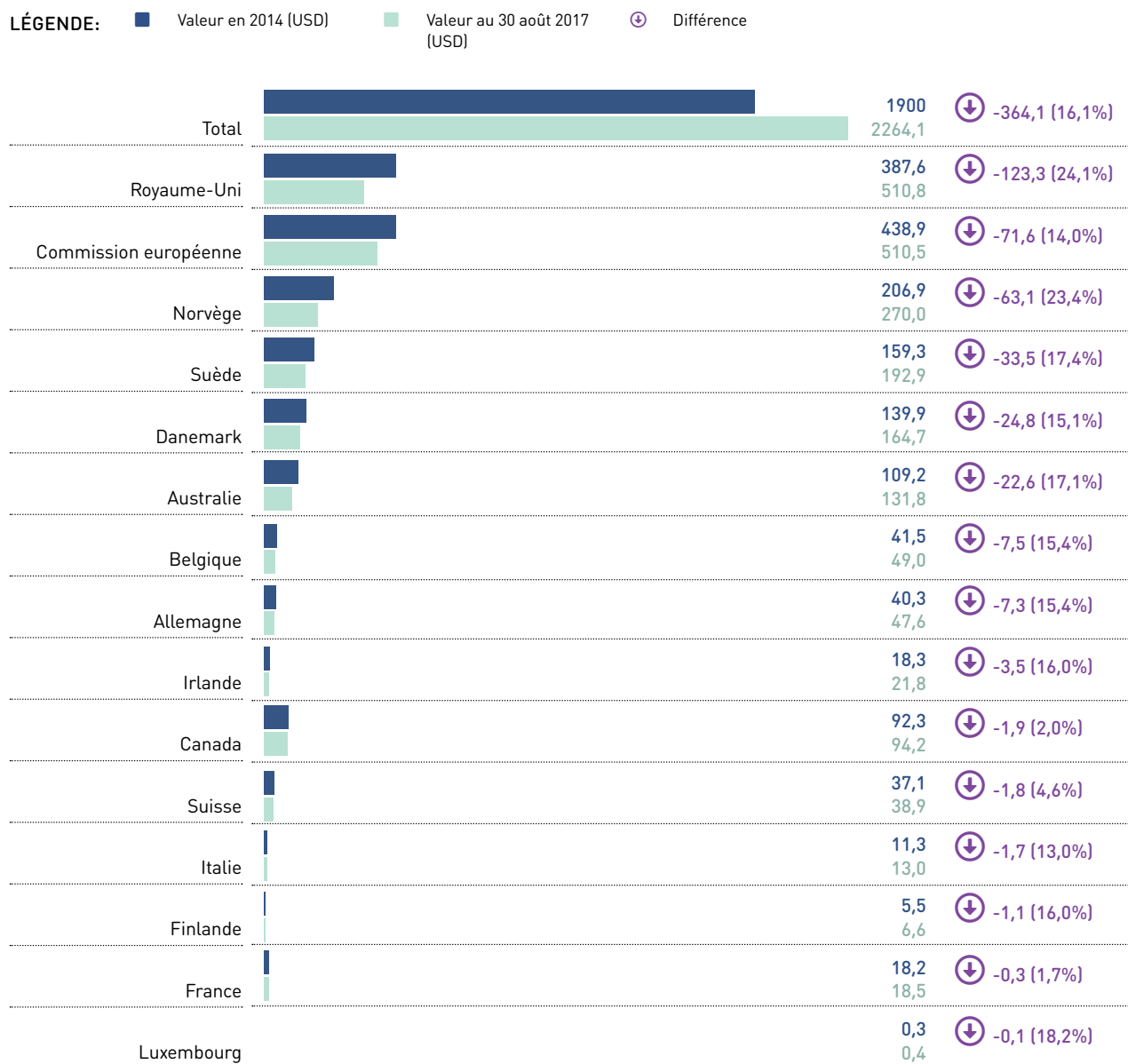
Noms des produits du savoir élaborés	Produits élaborés par le Secrétariat	Produits élaborés par le Secrétariat en collaboration avec des partenaires	Produits élaborés par les partenaires grâce aux financements du GPE
1 Cartographie thématique : Jeu d'outils et de ressources pour la planification dans les pays fragiles ou touchés par un conflit (complète le Guide pour la préparation d'un plan de transition de l'éducation)		✗	
2 Promotion de l'égalité entre les sexes en éducation dans les pays membres du GPE	✗		
3 Examen rigoureux des données probantes des travaux de recherche mondiaux portant sur les politiques et pratiques ayant trait à la violence sexiste à l'école			✗
4 Engagement du GPE dans la promotion du financement national du secteur de l'éducation	✗		
5 Action du GPE dans le domaine de l'éducation et de la protection de la petite enfance	✗		
6 Enseignement et apprentissage de la lecture dans un contexte multilingue : solutions pour trois pays d'Afrique subsaharienne (Burkina Faso, Niger, Sénégal)			✗
7 Guide pour l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation tenant compte des disparités entre les sexes		✗	
8 Éducation des filles et égalité des sexes dans les plans sectoriels de l'éducation et les programmes financés par le GPE	✗		
9 Guide pour l'évaluation d'un plan de transition de l'éducation		✗	
10 Des revues sectorielles conjointes efficaces comme plateformes de responsabilité (mutuelle)	✗		

6 De nouvelles données sont devenues disponibles pour les exercices 15 et 16 après la publication du rapport sur les résultats 2016. Au cours de l'exercice 15, six produits du savoir ont été mis au point et diffusés; au cours de l'exercice 16, il y en a eu 13. Le nombre de produits du savoir mis au point et diffusés à la fin de l'exercice 16 a donc atteint 19 au total.



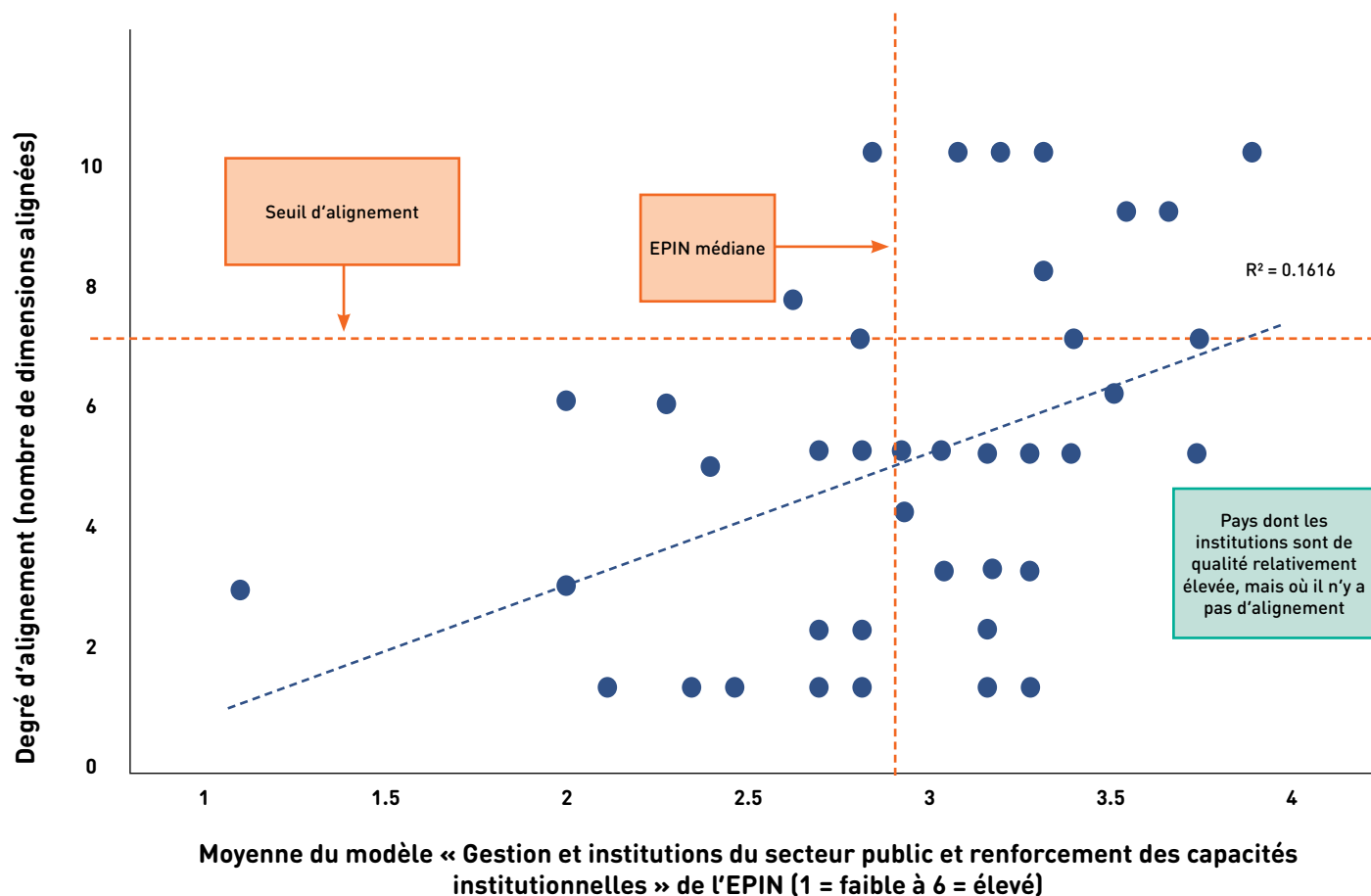
	Noms des produits du savoir élaborés	Produits élaborés par le Secrétariat	Produits élaborés par le Secrétariat en collaboration avec des partenaires	Produits élaborés par les partenaires grâce aux financements du GPE
11	Economic Impacts of Child Marriage: Global Synthesis Report (édition consacrée à la conférence), juin 2017			✘
12	Economic Impacts of Child Marriage: Work, Earnings and Household Welfare, compte rendu			✘
13	Transferencias financieras a escuelas y el derecho a la educación. El caso del Programa Hondureño de Educación Comunitaria			✘
14	Les synthèses de l'IIPE : Améliorer le financement de l'éducation : utilisation et utilité des subventions aux écoles. Madagascar			✘
15	Les synthèses de l'IIPE : Améliorer le financement de l'éducation: utilisation et utilité des subventions aux écoles. Haïti			✘
16	Les synthèses de l'IIPE : Améliorer le financement de l'éducation: utilisation et utilité des subventions aux écoles. République démocratique du Congo			✘
17	Les synthèses de l'IIPE : Améliorer le financement de l'éducation: utilisation et utilité des subventions aux écoles. Togo			✘

### Annexe 4-3 : Valeur en dollars des États-Unis des annonces de contributions en 2014 et 2017 (à gauche) ; baisse de la valeur des annonces de contributions des bailleurs du GPE entre 2014 et 2017, en pourcentage (à droite)



Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

### Annexe 4-4 : Degré d'alignement et EPIN<sup>7</sup>



Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation, d'après des données issues du cadre de résultats 2017, Indicateurs du développement dans le monde 2016

7 Banque mondiale (2016), Indicateurs du développement dans le monde.

Annexe A : Indicateurs des résultats du GPE 2020<sup>8</sup>

## IMPACT - Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables | Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion

## But stratégique 1 : Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité

Indicateur	Référence Années civiles 2000-2015 ; N = 20 PDP (4 PFC <sup>9</sup> )		Jalon 2017	État du jalon 2017	Cible 2020
1. Proportion de pays en développement partenaires (PDP) enregistrant une amélioration des acquis scolaires (éducation de base)	Ensemble :	65%	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	70% <sup>10</sup>
	PFC:	50%	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	75%
Indicateur	Référence Années civiles 2011-2014 ; N = 22 PDP (6 PFC)		Jalon 2017	État du jalon 2017	Cible 2020
2. Pourcentage d'enfants de moins de cinq (5) ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial	Tot	66%	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	74%
	PFC:	62%	-	-	-
	Filles :	68%	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	75%

8 Dans ce tableau, les indicateurs de base sont signalés par une police de couleur bleue. N.B. « - » signale des données indisponibles et « s.o. » signifie sans objet.

9 Le sigle PFC désigne les « pays touchés par la fragilité ou les conflits », aussi appelés « pays fragiles ou touchés par un conflit ».

10 Les cibles 2020 (globales et relatives aux PFC) ont été révisées en fonction d'un nouvel échantillon de base composé de 20 pays en développement partenaires (PDP), dont 4 PFC.

**IMPACT - Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables | Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion**

**But stratégique 2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité**

Indicateur	Référence Année civile 2015 ; N = 49 PDP (24 PFC)		Jalon 2017 Année civile 2017 ; N = 56 PDP (28 PFC)		État du jalon 2017	Cible 2020
			Prévu :	Réalisé :		
3. Nombre cumulé d'enfants équivalents bénéficiant de l'aide du GPE pour une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire)	Ensemble :	7,2 million	Prévu :	17,3 million	Atteint	s.o.
			Réalisé :	18,5 million		
	PFC :	5,6 million	Prévu :	9,5 million	Atteint	s.o.
			Réalisé :	14 million		
	Filles :	3,4 million	Prévu :	8,3 million	Atteint	s.o.
			Réalisé :	8,8 million		
Indicateur	Référence Année civile 2013 ; N = 61 PDP (28 PFC)		Jalon 2017 Année civile 2015 ; N = 61 PDP (28 PFC)		État du jalon 2017	Cible 2020
			Prévu :	Réalisé :		
4. Proportion d'enfants qui terminent a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	(a) Enseignement primaire :					
	Ensemble :	72,5%	Prévu :	74,8%	Atteint	78,3%
			Réalisé :	76,1%		
	PFC :	68,1%	Prévu :	70,6%	Non atteint	74,6%
			Réalisé :	68,3%		
	Filles :	70,1%	Prévu :	72,3%	Atteint	75,9%
Réalisé :			73,9%			

**IMPACT - Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables | Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion**

**But stratégique 2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité**

4. Proportion d'enfants qui terminent a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire  (suite)	(b) Premier cycle du secondaire :					
	Ensemble :	47,9%	Prévu :	49,5%	Atteint	52,1%
			Réalisé :	50,2%		
	PFC :	41,1%	Prévu :	42,7%	Atteint	45,4%
			Réalisé :	42,8%		
	Filles :	45,7%	Prévu :	48,1%	Atteint avec une marge de tolérance	51,8%
Réalisé :			47,9%			
<b>Indicateur</b>	<b>Référence</b> Année civile 2013 ; N = 61 PDP (28 PFC)	<b>Jalon 2017</b> Année civile 2015 ; N = 61 PDP (28 PFC)	<b>État du jalon</b> 2017	<b>Cible 2020</b>		
5. Proportion de pays en développement partenaires du GPE situés dans les seuils limites de l'indice de parité entre les sexes concernant les taux d'achèvement pour : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	(a) Enseignement primaire :					
	Ensemble :	62%	Prévu :	65%	Atteint	69%
			Réalisé :	66%		
	PFC :	54%	Prévu :	55%	Atteint	61%
			Réalisé :	57%		
	(b) Premier cycle du secondaire :					
Ensemble :	49%	Prévu :	56%	Non atteint	66%	
		Réalisé :	51%			
PFC :	36%	Prévu :	38%	Atteint	54%	
		Réalisé :	39%			
<b>Indicateur</b>	<b>Référence</b> 2013 ; N=61 DCPs (28 PFC)	<b>Jalon 2017</b> 2015 ; N=61 DCPs (28 PFC)	<b>État du jalon</b> 2017	<b>Cible 2020</b>		

**IMPACT - Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables | Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion**

**But stratégique 2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité**

6. Taux brut de scolarisation au niveau préscolaire	Ensemble :	28,2%	Prévu :	29,8%	Atteint	32,2%
		Réalisé :	37,2%			
	PFC :	22,6%	Prévu :	24,0%	Atteint	26,0%
		Réalisé :	35,5%			
	Filles :	27,5%	Prévu :	29,1%	Atteint	31,6%
		Réalisé :	36,7%			
Indicateur	Référence Année civile 2013 ; N = 61 PDP (28 PFC)	Jalon 2017 Année civile 2015 ; N = 61 PDP (28 PFC)	État du jalon 2017		Cible 2020	
7. Taux de non-scolarisation parmi : a) les enfants en âge de fréquenter l'école primaire; b) les enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire	(a) Enfants en âge de fréquenter l'école primaire :					
	Ensemble :	20,3%	Prévu :	19,0%	Atteint avec une marge de tolérance	17,0%
			Réalisé :	19,4%		
	PFC :	25,8%	Prévu :	24,2%	Non atteint	21,7%
			Réalisé :	25,9%		
	Filles :	22,7%	Prévu :	21,1%	Atteint avec une marge de tolérance	18,6%
Réalisé :			22,0%			

**IMPACT - Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables | Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion**

**But stratégique 2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité**

7. Taux de non-scolarisation parmi : a) les enfants en âge de fréquenter l'école primaire; b) les enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire  (suite)	(b) Enfants en âge de fréquenter le premier cycle secondaire :					
	Ensemble :	33,4%	Prévu :	32,0%	Atteint avec une marge de tolérance	29,9%
			Réalisé :	32,9%		
	PFC :	38,4%	Prévu :	36,0%	Non atteint	32,4%
			Réalisé :	40,8%		
	Filles :	35,3%	Prévu :	33,3%	Atteint avec une marge de tolérance	30,2%
Réalisé :			34,1%			
		Référence	Jalon 2017		État du jalon	
Indicateur		Année civile 2013 ; N = 61 PDP (28 PFC)	Année civile 2015 ; N = 61 PDP (28 PFC)		2017	Cible 2020
8. Indice de parité entre les sexes du taux de non-scolarisation : a) dans le primaire ; b) dans le premier cycle du secondaire	(a) Enseignement primaire :					
	Ensemble :	1,27	Prévu :	1,25	Non atteint	1,22
			Réalisé :	1,30		
	PFC :	1,34	Prévu :	1,32	Non atteint	1,29
			Réalisé :	1,40		
	(b) Premier cycle du secondaire :					
Ensemble :	1,12	Prévu :	1,09	Atteint	1,04	
		Réalisé :	1,08			
PFC :	1,19	Prévu :	1,15	Atteint	1,10	
		Réalisé :	1,14			



## IMPACT - Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables | Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion

**But stratégique 2 : Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité**

Indicateur	Référence Année civile 2013 ; N = 59 PDP (27 PFC)		Jalon 2017 Année civile 2015 ; N = 59 PDP (27 PFC)		État du jalon 2017	Cible 2020
			Prévu :			
9. Indice d'équité	Ensemble :	32%	Prévu :	36%	Atteint	42%
			Réalisé :	42%		
	PFC :	33%	Prévu :	37%	Atteint	43%
			Réalisé :	41%		

## RÉSULTATS - But stratégique n° 3 : des systèmes éducatifs efficaces et efficients

**But stratégique 3 : Des systèmes éducatifs efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous**

Indicateur	Référence Année civile 2015 ; N = 49 PDP (22 PFC)		Jalon 2016 <sup>11</sup> Année civile 2016 ; N = 42 (19 PFC)		État du jalon 2016	Cible 2020
			Prévu :			
10. Proportion de PDP ayant a) accru leurs dépenses publiques d'éducation ; ou b) maintenu leurs dépenses dans le secteur à au moins 20 % de leurs dépenses publiques	Ensemble :	78% (a - 24% ; b - 53%)	Prévu :	76%	Atteint	90%
			Réalisé :	79% (a - 29% , b - 50%)		
	PFC :	77% (a - 32% ; b - 45%)	Prévu :	74%	Non atteint	86%
			Réalisé :	63% (a - 21% , b - 42%)		

Indicateur	Référence Années civiles 2010-2014 ; N = 21 PDP (11 PFC) <sup>12</sup>		Jalon 2017	État du jalon 2017	Cible 2020

11 Les données de l'année 2017 seront disponibles en juin 2018 et seront publiées dans le prochain rapport sur les résultats.

12 Nombre révisé de PFC = 12.

13 Valeur révisée = 25 %.

## RÉSULTATS - But stratégique n° 3 : des systèmes éducatifs efficaces et efficients

### But stratégique 3 : Des systèmes éducatifs efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous

11. Répartition équitable des enseignants, mesurée par la relation (R2) entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école dans chaque pays en développement partenaire	Ensemble :	29%	Premier jalon fixé pour 2018		Référence	48%
	PFC :	18% <sup>13</sup>	-		-	-
<b>Indicateur</b>	<b>Référence Année civile 2013 ; N = 55 PDP (24 PFC)</b>		<b>Jalon 2017 Année civile 2015 ; N = 49 PDP (20 PFC)</b>		<b>État du jalon 2017</b>	<b>Cible 2020</b>
12. Proportion de pays en développement partenaires dont le ratio élèves/enseignant formé est inférieur au seuil fixé (<40) pour le primaire	Ensemble :	25%	Prévu :	29%	Non atteint	35%
			Réalisé :	24%		
	PFC :	13%	Prévu :	17%	Non atteint	21%
			Réalisé :	15%		
<b>Indicateur</b>	<b>Référence Années civiles 2010-2014 ; N = 19 PDP (12 PFC)</b>		<b>Jalon 2017</b>		<b>État du jalon 2017</b>	<b>Cible 2020</b>
13. Incidence du redoublement et de l'abandon scolaire sur l'efficacité, mesurée par le coefficient d'efficacité interne au niveau du primaire dans chaque PDP	Ensemble :	26%	Premier jalon fixé pour 2018		Référence	42%
	PFC :	17%	Cible établie pour 2020		Référence	25%
<b>Indicateur</b>	<b>Référence Années civiles 2012-2013 ; N = 61 PDP (28 PFC)</b>		<b>Jalon 2017 Années civiles 2014-2015 ; N = 61 PDP (28 PFC)</b>		<b>État du jalon 2017</b>	<b>Cible 2020</b>
14. Proportion de PDP communiquant à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 principaux indicateurs internationaux du secteur de l'éducation (notamment les principaux indicateurs de résultats, de prestation de services et de financement définis par le GPE)	Ensemble :	30%	Prévu :	38%	Non atteint	66%
			Réalisé :	30%		
	PFC :	32%	Prévu :	39%	Non atteint	54%
			Réalisé :	21%		
<b>Indicateur</b>	<b>Référence CY2011-2015; N=60 DCPs (28 PFC)</b>		<b>Jalon pour 2017</b>		<b>État du jalon 2017</b>	<b>Cible 2020</b>

**RÉSULTATS - But stratégique n° 3 : des systèmes éducatifs efficaces et efficaces****But stratégique 3 : Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous**

15. Proportion de PDP dont le système d'évaluation des acquis scolaires dans l'éducation de base répond à des normes de qualité	Ensemble :	32%	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	47%
	PFC :	21%	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	36%

**OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS - Objectif stratégique n° 1 : renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation****Soutenir les plans sectoriels pilotés par les pays, basés sur des données probantes et axés sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage**

Indicateur	Référence Années civiles 2014-2015 ; N =19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)		Jalon 2017	État du jalon 2017	Cible 2020
16.a Proportion a) de plans sectoriels de l'éducation (PSE) endossés ou b) de plans de transition de l'éducation (PTE) endossés répondant à des normes de qualité	Ensemble :	58 % des PSE/PTE répon- daient au moins au nombre minimum de normes de qualité	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%
	PSE :	56 % des PSE répondaient au moins à 5 normes de qualité sur 7	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%
	PTE :	67 % des PTE répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%
Indicateur	Référence CY2014-2015; N=19 sector plans (16 PSE : and 3 PTE :)		Jalon 2017	État du jalon 2017	Cible 2020
16.b Proportion de PSE/ PTE assortis d'une stra- tégie d'enseignement et d'apprentissage répondant à des normes de qualité	Ensemble :	58 % des PSE/PTE répon- daient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%
	PSE :	50 % des PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%
	PTE :	100 % des PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%

**OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS - Objectif stratégique n° 1 : renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation**
**Soutenir les plans sectoriels pilotés par les pays, basés sur des données probantes et axés sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage**

Indicateur	Référence Années civiles 2014-2015 ; N =19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)		Jalon 2017	État du jalon 2017	Cible 2020
16.c Proportion de PSE/PTE assortis d'une stratégie de prise en compte des groupes marginalisés qui répond à des normes de qualité (au regard notamment des questions de genre, de handicap et d'autres sujets pertinents en fonction du contexte)	Ensemble :	68 % des PSE/PTE répon- daient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%
	PSE :	63 % des PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%
	PTE :	100 % des PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%

Indicateur	Référence Années civiles 2014-2015 ; N =19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)		Jalon 2017	État du jalon 2017	Cible 2020
16.d Proportion de PSE/ PTE assortis d'une stratégie d'amélioration de l'efficacité qui répond à des normes de qualité	Ensemble :	53 % des PSE/PTE répon- daient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%
	PSE :	50 % des PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%
	PTE :	67 % des PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	100%

**Renforcer la mise en œuvre des plans sectoriels grâce aux échanges de connaissances et de bonnes pratiques, accroître les capacités et améliorer les activités de suivi et d'évaluation, notamment dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que dans celui de l'équité et de l'inclusion**

Indicateur	Référence Exercice 15 ; N = 1 requête ESPIG identifiée comme présentant un déficit de données au regard d'indicateurs majeurs		Jalon 2017 Exercice 17 ; N = 0 requête ESPIG identifiée comme présentant un déficit de données au regard d'indicateurs majeurs	État du jalon 2017	Cible 2020

**OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS - Objectif stratégique n° 1 : renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation**
**Soutenir les plans sectoriels pilotés par les pays, basés sur des données probantes et axés sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage**

17. Proportion de PDP ou d'États dotés d'une stratégie de collecte de données qui répond à des normes de qualité	100 %	Prévu :	100%	Aucun financement applicable	100%
		Réalisé :	s.o.		

**OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS - Objectif stratégique n° 2 : encourager la responsabilité mutuelle grâce à une concertation sur les politiques sectorielles et un suivi du secteur efficaces et inclusifs**
**Promouvoir une concertation sur les politiques sectorielles et un suivi du secteur, inclusifs et fondés sur des données probantes, par le biais des groupes locaux de partenaires de l'éducation (GLPE) pilotés par les pouvoirs publics et grâce au processus de revue sectorielle conjointe, avec la participation de la société civile, des organisations d'enseignants, du secteur privé et de l'ensemble des partenaires de développement**

Indicateur	Référence Année civile 2015 ; N = 35 JSR (dont 20 dans les PFC)		Jalon 2017 Année civile 2017 ; N = 19 JSR (dont 11 dans des PFC)		État du jalon 2017	Cible 2020
			Prévu :			
18. Proportion de revues sectorielles conjointes (JSR) répondant à des normes de qualité	Ensemble :	29 % des JSR répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	Prévu :	53%	Non atteint	90%
			Réalisé :	32%		
	PFC :	25 % des JSR répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	Prévu :	51%	Non atteint	90%
			Réalisé :	18%		

**Accroître la capacité de la société civile et des organisations d'enseignants à participer à la concertation sur les politiques sectorielles et au suivi du secteur sur la base de données probantes dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage en utilisant la responsabilité sociale comme levier pour améliorer la production de résultats**

Indicateur	Référence Exercice 16 ; N = 61 GLPE (dont 28 dans les PFC)		Jalon 2017 Exercice 17 ; N = 62 GLPE (dont 31 dans les PFC)		État du jalon 2017	Cible 2020
			Prévu :			
19. Proportion de GLPE dans lesquels a) la société civile et b) les enseignants sont représentés	Ensemble :	44 % (a - 77 % ; b - 48 %)	Prévu :	48%	Atteint	59%
			Réalisé :	53% (a - 87%, b - 56%)		
	PFC :	55 % (a - 77 % ; b - 58 %)	Prévu :	59%	Atteint	70%
			Réalisé :	61% (a - 90%, b - 65%)		

**OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS - Objectif stratégique n° 3 : Les financements du GPE sont utilisés avec efficacité et efficacie à l'appui de la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficacie et de l'apprentissage**
**(a) Les financements du GPE sont utilisés pour améliorer le suivi national des résultats, notamment en matière d'apprentissage**

Indicateur	Référence		Jalon 2017	État du jalon 2017	Cible 2020
	Exercice 15 ; N = 53 ESPIG en cours à la fin de l'exercice (dont 29 dans des PFC)				
20. Proportion de financements utilisés pour soutenir les SIGE/systèmes d'évaluation de l'apprentissage	Ensemble :	38%	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	60%
	PFC :	34%	Premier jalon fixé pour 2018	Référence	51%

**(b) Les financements du GPE sont utilisés pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les systèmes éducatifs**

Indicateur	Référence		Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
	Exercice 16 ; N = 13 au total (9 PFC)		Exercice 17 ; N = 14 au total (9 PFC)			
21. Proportion de manuels scolaires achetés et distribués grâce aux financements du GPE par rapport au total prévu au titre des financements du Partenariat	Ensemble :	74%	Prévu :	78%	Atteint	90%
			Réalisé :	114%		
	PFC :	71%	Prévu :	76%	Atteint	90%
			Réalisé :	118%		

Indicateur	Référence		Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
	FY2016; N=30 Total, (17 PFC :)		FY2017; 38 Total (22 PFC)			
22. Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu	Ensemble :	86%	Prévu :	87%	Atteint	90%
			Réalisé :	98%		
	PFC :	83%	Prévu :	85%	Atteint	90%
			Réalisé :	90%		

**(c) Les financements du GPE sont utilisés pour améliorer l'équité et l'accès à l'enseignement dans les systèmes éducatifs nationaux**

**OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS - Objectif stratégique n° 3 : les financements du GPE sont utilisés avec efficacité et efficacie à l'appui de la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficacie et de l'apprentissage**

Indicateur	Référence		Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
	Exercice 16 ; N = 25 au total (17 PFC)		Exercice 17 ; N = 28 au total (20 PFC)			
23. Proportion de salles de classe construites ou rénovées grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu au titre de ces financements	Ensemble :	65%	Prévu :	69%	Atteint	80%
			Réalisé :	76%		
	PFC :	71%	Prévu :	73%	Non atteint	80%
			Réalisé :	71%		

**(d) Le modèle de financement du GPE est mis en œuvre de manière efficace de sorte que les pays atteignent les objectifs qu'ils se sont fixés en matière d'équité, d'efficacie et d'apprentissage**

Indicateur	Référence		Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
	Exercice 15 ; N = a) 3 requêtes ESPIG ; b) 0 ESPIG en cours assorti de tels indicateurs de performance n'était censé être évalué durant l'exercice 15		Exercice 17 : N = (a) 1 requête ESPIG ; b) 0 ESPIG en cours assorti de tels indicateurs de performance soumis à évaluation durant l'exercice 17			
24. Proportion des requêtes de financement du GPE pour la mise en œuvre de programmes qui ont été approuvées à compter de 2015 : a) recensant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacie et l'apprentissage ; b) atteignant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacie et l'apprentissage	Ensemble :	((a) Sans objet (b) Sans objet	Prévu :	(a) 95% (b) 90%	Atteint	(a) 95% (b) 90%
			Réalisé :	(a) 100% (b) 100%		
	PFC :	(a) Sans objet (b) Sans objet	Prévu :	(a) 90% (b) 90%	Atteint	(a) 90% (b) 90%
			Réalisé :	(a) 100% (b) s.o.		

**(e) Les financements du GPE sont en fonction du bon avancement de la mise en œuvre**

Indicateur	Référence		Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
	Exercice 16 ; N = 54 ESPIG en cours à la fin de l'exercice (dont 29 <sup>14</sup> dans des PFC)		Exercice 17 ; N = 48 ESPIG en cours à la fin de l'exercice (dont 27 dans des PFC)			

**OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS - Objectif stratégique n° 3 : les financements du GPE sont utilisés avec efficacité et efficacité à l'appui de la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficacité et de l'apprentissage**

25. Financements reçus par le GPE de sources non traditionnelles (secteur privé et nouveaux bailleurs de fonds du GPE)	Ensemble :	80%	Prévu :	82%	Non atteint	85%
			Réalisé :	79%		
	PFC :	77%	Prévu :	79%	Atteint	83%
			Réalisé :	85%		

**OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE - Objectif stratégique n° 4 : mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité**
**(a) Favoriser la mobilisation de financements internationaux accrus, pérennes et mieux coordonnés au profit de l'éducation en diversifiant et en augmentant le nombre de bailleurs de fonds internationaux et les sources de financement du GPE**

Indicateur	Référence Exercice 15	Jalon 2017 Exercice 17		État du jalon 2017	Cible 2020
26. Financements reçus par le GPE de sources non traditionnelles (secteur privé et nouveaux bailleurs de fonds du GPE)	5 millions de dollars	Prévu :	8,5 millions de dollars	Atteint	s.o.
		Réalisé :	10 millions de dollars		
Indicateur	Référence Exercice 15 ; N = 17 annonces de contribution	Jalon 2017 Exercice 17 ; N = 22 annonces de contribution		État du jalon 2017	Cible 2020
27. Pourcentage d'annonces de contribution reçues	100 % des annonces ont été honorées	Prévu :	100%	Atteint	100%
		Réalisé :	100%		
Indicateur	Référence Années civiles 2010-2014 ; N = 21 bailleurs	Jalon 2017 Années civiles 2010-2014 ; N = 21 bailleurs		État du jalon 2017	Cible 2020



28. Proportion de bailleurs de fonds du GPE qui ont a) accru leur financement de l'éducation ou b) maintenu leur financement à son niveau existant	48% (a – 38%; b – 10%)	Prévu :	50%	Atteint	56%
		Réalisé :	62% (a – 57%; b – 5%)		

**(b) Plaider pour un meilleur alignement et une plus grande harmonisation des financements du GPE et de ses partenaires internationaux s'agissant des plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays et des systèmes éducatifs nationaux**

Indicateur	Référence		Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
	Exercice 15 ; N = 68 ESPIG en cours à un moment quelconque de l'exercice (dont 37 dans des PFC)		Exercice 17 ; N = 57 ESPIG en cours à un moment quelconque de l'exercice (dont 34 dans des PFC)			
29. Proportion des financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux	Ensemble :	34 % des ESPIG respectent au moins 7 critères d'alignement sur 10	Prévu :	41%	Non atteint	51%
			Réalisé :	28%		
	PFC :	27 % des ESPIG respectent au moins 7 critères d'alignement sur 10	Prévu :	31%		38%
			Réalisé :	24%		

Indicateur	Référence		Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
	Exercice 15 ; N = 68 ESPIG en cours à un moment quelconque de l'exercice (dont 37 dans des PFC)		Exercice 17 ; N = 57 ESPIG en cours à un moment quelconque de l'exercice (dont 34 dans des PFC)			
30. Proportion de financements du GPE recourant : a) au cofinancement de projets ou b) à des mécanismes de mise en commun de financements dans le secteur	Ensemble :	40 % des ESPIG sont cofinancés ou financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel (a – 26 % ; b – 13 %)	Prévu :	48%	Non atteint	60%
			Réalisé :	37% (a – 25%; b – 12%)		
	PFC :	32% des ESPIG sont cofinancés ou financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel (a – 22 % ; b – 11 %)	Prévu :	38%		45%
			Réalisé :	31% (a – 21%; b – 9%)		

**(c) Encourager un financement national accru, efficient et équitable au profit de l'éducation par des activités de sensibilisation au niveau international, la promotion de la responsabilité mutuelle et le soutien à des procédures transparentes de suivi et établissement des rapports**

Indicateur	Référence		Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
	Exercice 15 ; N = 57 missions (dont 34 dans des PFC)		Exercice 17 ; N = 62 missions (dont 28 dans des PFC)			

31. Proportion de missions dans les pays portant sur les questions de financement national	Ensemble :	47%	Prévu :	54%	Atteint	65%
			Réalisé :	70 %		
	PFC :	62%	Prévu :	65%	Atteint	65%
			Réalisé :	77%		

### OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE - Objectif stratégique n° 5 : renforcer le partenariat

**(a) Promouvoir et coordonner de façon cohérente sur le plan national un ensemble cohérent de rôles, responsabilités et obligations de rendre compte des pouvoirs publics, des partenaires de développement, des agents partenaires, de la société civile, des organisations d'enseignants et du secteur privé par le biais des groupes locaux de partenaires de l'éducation et d'un modèle opérationnel renforcé**

Indicateur	Référence	Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020	
		FY2017 N =116 répondants in 20 DCPs (72 in 12 PFC)				
32. Proportion a) de pays en développement partenaires et b) d'autres partenaires signalant une clarification des rôles, responsabilités et obligations de rendre compte dans le cadre des processus nationaux du GPE	Ensemble des répondants					
	DCPs :	s.o.	Prévu :	65%	Atteint	80%
			Réalisé :	65%		
	Autres partenaires :	s.o.	Prévu :	65%	Non atteint	80%
Réalisé :			60%			
32. Proportion a) de pays en développement partenaires et b) d'autres partenaires signalant une clarification des rôles, responsabilités et obligations de rendre compte dans le cadre des processus nationaux du GPE (suite...)	Répondants dans les PFC					
	DCPs :	s.o.	Prévu :	65%	Non atteint	80%
			Réalisé :	58%		
	Autres partenaires :	s.o.	Prévu :	65%	Non atteint	80%
Réalisé :			55%			

**(b) Utiliser de manière efficace le partage des connaissances et des bonnes pratiques à l'échelle mondiale et transnationale afin d'améliorer les systèmes et les politiques d'éducation, en particulier dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage**

Indicateur	Référence Exercice 15	Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
		Exercice 17			
33. Nombre de produits du savoir de nature stratégique, technique ou autre élaborés et diffusés grâce à un financement ou au soutien du GPE	4	Prévu :	21	Atteint	64
		Réalisé :	36		

<b>(c) Élargir le rôle de mobilisation et de sensibilisation du GPE en travaillant avec les partenaires au renforcement des engagements et des financements mondiaux pour l'éducation</b>					
Indicateur	Référence Exercice 16	Jalon 2017 Exercice 17		État du jalon 2017	Cible 2020
34. Nombre d'événements de plaidoyer entrepris avec des partenaires et d'autres parties prenantes externes pour soutenir la réalisation des buts et objectifs stratégiques du GPE	11 <sup>15</sup>	Prévu :	26	Atteint	65
		Réalisé :	26		
<b>(d) Améliorer l'efficacité et l'efficience organisationnelles du GPE en créant des mécanismes plus solides d'examen de la qualité, de gestion du risque, d'appui aux pays et de contrôle fiduciaire</b>					
Indicateur	Référence Exercice 16 ; N = 12 rapports d'audit	Jalon 2017 Exercice 17 ; N = 25 rapports d'audit		État du jalon 2017	Cible 2020
35. Proportion de problèmes significatifs mis en évidence par des audits ayant reçu des réponses satisfaisantes	100%	Prévu :	100%	Atteint	100%
		Réalisé :	100%		
Indicateur	Référence Exercice 15 ; N = 2 254,74 semaines de travail	Jalon 2017 Exercice 17 ; N=3,297 semaines de travail		État du jalon 2017	Cible 2020
36. Proportion du temps de travail du personnel du Secrétariat consacré aux fonctions axées sur les pays	28%	Prévu :	36%	Atteint	50%
		Réalisé :	41%		
<b>(e) Investir dans le suivi et l'évaluation pour établir des données probantes sur les résultats du GPE, renforcer la responsabilité mutuelle et améliorer les activités du Partenariat</b>					
Indicateur	Référence Exercice 15 ; N =1 rapport de résultats et 1 rapport d'évaluation	Jalon 2017		État du jalon 2017	Cible 2020
37. Proportion des rapports de résultats et des rapports d'évaluation publiés au regard des objectifs fixés	100%	Premier jalon fixé pour 2018		Référence	100%

Note: Les données nationales issues de la publication ISU de février 2018 ont servi au calcul des indicateurs 5, 12 et 14 pour 2017. Tous les autres indicateurs à base ISU utilisent des agrégats réalisés par le GPE à partir des données publiées par l'ISU en juillet 2017.

15 Valeur révisée = 14.

## Annexe B : Décaissements du GPE par type de financements et par montant

### Montant du financement alloué, exercice 17

Type	Nombre de financements	Montant, en millions de dollars	Part du montant en pourcentage
Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG)	38	12,6	0,5 %
Financement pour la préparation d'un programme (PDG)	15	3,3	0,1 %
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG)	59	2 317,7	99,3 %
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>2 333,5</b>	<b>100 %</b>

Source: Examen du portefeuille du GPE 2017, p.17, p. 21, p.23 et p. 77-80

### Montant cumulé de la date de création du GPE<sup>16</sup> jusqu'en juin 2017

Type	Nombre de financements	Montant, en millions de dollars	Part du montant en pourcentage	Montant décaissé, en millions de dollars
<b>Financements aux pays</b>				
Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG)	72	18,3	0,4 %	15,7
Financement pour la préparation d'un programme (PDG)	48	9,6	0,2 %	8,7
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation[ESPIG]	129	4 633,9	97,8 %	3 625,1

16 Les ESPDG et les PDG sont actifs depuis 2012; l'ESPIG est actif depuis 2002

Type	Nombre de financements	Montant, en millions de dollars	Part du montant en pourcentage	Montant décaissé, en millions de dollars
<b>Financements mondiaux et transnationaux</b>				
Financements au titre d'activités mondiales et régionales	15	29,7	0,6 %	29,7
Fonds de la société civile pour l'éducation II	2	48,3	1,0 %	40,5
<b>Total</b>	<b>266</b>	<b>4 739,9</b>	<b>100 %</b>	<b>3 719,7</b>

Source: Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

#### Montant cumulé de la date de création du GPE<sup>17</sup> jusqu'en décembre 2017

Type	Nombre de financements	Montant, en millions de dollars	Part du montant en pourcentage	Montant décaissé, en millions de dollars
<b>Financements aux pays</b>				
Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG)	80	21,7	0,5 %	15,7
Financement pour la préparation d'un programme (PDG)	55	11,0	0,2 %	8,7
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation(ESPIG)	133	4 690,5	97,7 %	3 893,8
<b>Financements mondiaux et transnationaux</b>				
Financements au titre d'activités mondiales et régionales	15	29,7	0,6 %	29,7
Fonds de la société civile pour l'éducation II	2	48,3	1,0 %	40,5
<b>Total</b>	<b>285</b>	<b>4 801,1</b>	<b>100 %</b>	<b>3 988,4</b>

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

17 Ibid.

## Annexe C-1 : Contributions financières au Partenariat mondial pour l'éducation : données cumulées (de 2004 à juin 2017<sup>18</sup>) et exercice 17

### Contributions cumulées des bailleurs du GPE au mois de juin 2017 (millions de dollars)

Royaume-Uni	988,1
Netherlands	645,4
Norvège	412,6
Australie	386,1
Danemark	379,7
Espagne	353,3
Suède	328,0
Commission européenne	252,3
États-Unis d'Amérique	198,5
Canada	169,5
France	115,8
Irlande	80,1
Belgique	75,8
Allemagne	72,6
Suisse	44,9
Italie	43,5
Japon	24,8
Russie	15,2
Finlande	7,5
Luxembourg	7,2
CIFF	6,0
République de Corée	2,1
Dubai Cares	1,0
Roumanie	0,7
Open Society Foundation	0,5
Fondation Rockefeller	0,4

### Contributions des bailleurs pour l'exercice 17 (millions de dollars)

Royaume-Uni	95,6
États-Unis d'Amérique	70,0
Commission européenne	64,2
Norvège	58,1
Suède	42,4
Danemark	38,5
Canada	22,4
France	17,2
Australie	15,3
Suisse	9,9
Allemagne	7,6
Belgique	7,0
Irlande	4,4
Italie	4,3
Japon	1,9
Dubai Cares	1,0
CIFF	1,0
République de Corée	0,7
OSF (par AOSI)	0,5
Fondation Rockefeller	0,4

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

18 Divers bailleurs ont versé leur première contribution à des dates différentes entre 2004 et 2017.

## Appendix C-2: Contributions financières au Partenariat mondial pour l'éducation : données cumulées (de 2004 à décembre 2017<sup>19</sup>) et exercice 17

### Contributions cumulées des bailleurs du GPE au mois de décembre 2017 (millions de dollars)

Royaume-Uni	1 090,1
Pays-Bas	645,4
Norvège	489,2
Australie	397,7
Danemark	389,3
Espagne	353,3
Suède	348,1
Commission européenne	342,5
États-Unis d'Amérique	198,5
Canada	169,5
France	115,8
Irlande	84,8
Belgique	83,5
Allemagne	76,8
Suisse	53,6
Italie	47,3
Japon	24,8
Russie	15,2
Finlande	7,5
Luxembourg	7,2
CIFF - Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance	6,0
République de Corée	2,8
Dubai Cares	1,0
Stichting Benevolentia (Porticus)	0,9
Roumanie	0,7
Open Society Foundation	0,5
Fondation Rockefeller	0,4

### Contributions des bailleurs pour l'exercice 17 (millions de dollars)

Commission européenne	118,4
Royaume-Uni	102,0
Norvège	76,6
Danemark	38,4
Suède	31,5
Australie	27,0
Canada	22,4
Suisse	20,0
France	8,7
Allemagne	7,9
Belgique	7,7
Irlande	4,7
Italie	2,4
Japon	1,9
CIFF	1,0
Dubai Cares	1,0
Stichting Benevolentia	0,9
République de Corée	0,7
Open Society Foundation	0,5

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

19 Divers bailleurs ont versé leur première contribution à des dates différentes entre 2004 et 2017.

## Annexe D : Pays en développement partenaires du GPE en mars 2018<sup>20</sup>

### Pays à faible revenu :

Afghanistan, Bénin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, Comores, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique, Népal, Niger, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zimbabwe.

### Petits États insulaires en développement et pays en développement sans littoral

Bhoutan, Dominique, Grenade, Guyane, São Tomé-et-Principe, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Timor-Leste.

### Pays vulnérables à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Bangladesh, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ghana, Kenya, RDP Lao, Lesotho, Mauritanie, Nicaragua, Nigeria, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Soudan, Yémen, Zambie

### Autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Congo, République du, Honduras, Kirghizstan, Moldavie, Mongolie, Tadjikistan, Ouzbékistan, Viet Nam

### Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (qui ne sont plus éligibles pour un financement du GPE)

Albanie, Géorgie

### Pays pouvant adhérer au Partenariat<sup>21</sup>

#### Petits États insulaires en développement et pays en développement sans littoral

Cabo Verde, Kiribati, Maldives, Îles Marshall, Micronésie, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

#### Pays vulnérables à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Myanmar, Syrie

#### Autres pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Arménie, Bolivie, République arabe d'Égypte, Salvador, Guatemala, Indonésie, Maroc, Philippines, Sri Lanka, Swaziland, Tunisie, Ukraine, Cisjordanie et Gaza, Inde

20 Lorsque le Cadre de résultats a été élaboré en 2016, il y avait 61 PDP. Cette liste de 65 pays comprend la Dominique, la Grenade, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Sainte-Lucie, qui ont adhéré au GPE après l'élaboration du Cadre de résultats et qui sont donc exclus de la base de référence du cadre. Pour des raisons de cohérence, l'échantillon retenu pour le calcul de tous les indicateurs d'impact et de réalisation est composé des 61 PDP qui ont adhéré au GPE avant 2016. Les indicateurs du niveau des financements [20 à 25] prennent en compte l'ensemble des financements actifs au cours de l'exercice 17, y compris le financement accordé à l'Organisation des États des Caraïbes orientales (Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-les-Grenadines). Le nombre cumulatif d'enfants équivalents soutenus par le GPE (indicateur 3) comprend les enfants qui bénéficient de ce financement.

21 Sur la base de l'admissibilité au financement du GPE approuvée lors de la réunion du Conseil d'administration du 1er mars 2017.



## Annexe E: Liste des PFC inclus dans les échantillons des rapports sur les résultats de 2016 et 2017<sup>22</sup>

Pays en développement partenaires	2016	2017
Afghanistan	✓	✓
Burundi	✓	✓
République centrafricaine	✓	✓
Tchad	✓	✓
Comores	✓	✓
République démocratique du Congo	✓	✓
Côte d'Ivoire	✓	✓
Djibouti		✓
Érythrée	✓	✓
Éthiopie	✓	✓
Gambie	✓	✓
Guinée-Bissau	✓	✓
Haïti	✓	✓
Libéria	✓	✓
Madagascar	✓	✓

Pays en développement partenaires	2016	2017
Mali	✓	✓
Népal	✓	✓
Nigéria	✓	✓
Pakistan	✓	✓
Papouasie-Nouvelle-Guinée		✓
Rwanda	✓	✓
Sierra Leone	✓	✓
Somalie	✓	✓
Soudan du Sud	✓	✓
Soudan	✓	✓
Timor-Leste	✓	
Togo	✓	✓
Ouganda	✓	✓
Yémen	✓	✓
Zimbabwe	✓	✓
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>29</b>

22 Cette liste se base sur la liste harmonisée des situations de fragilité de la Banque mondiale ou sur la liste des pays touchés par des conflits de l'UNESCO. La première est la liste des pays admis à bénéficier des ressources de l'IDA i) ayant reçu une note de 3,2 ou moins à leur Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) et/ou ii) ayant fait l'objet d'une mission de l'ONU et/ou d'une mission régionale de maintien ou de rétablissement de la paix durant les trois années précédentes (Banque mondiale [2017], note d'information : World Bank Group's Harmonized List of Fragile Situations, p. 3). La seconde est une liste de pays qui ont recensé plus de 1 000 décès causés par des combats (incluant les victimes civiles et militaires) au cours des dix années précédentes, ou plus de 200 décès causés par des combats au cours de l'une ou l'autre des trois années précédentes selon la base de données du programme PRIO d'Uppsala sur les données relatives aux conflits (UNESCO [2017], Global Education Monitoring Report, p. 427). La liste de 2017 se fonde sur la liste de la Banque mondiale pour l'exercice 17 et sur le rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO 2016. La liste de 2017 se fonde sur la liste de la Banque mondiale pour l'exercice 16 et sur le rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO 2015.

### Annexe F-1 : Décaissements du GPE, exercice budgétaire 17 et montants cumulés

	Décaissements Exercice 17 (millions d'USD)	Décaissements Exercice 17 (%)	Décaissements cumulés (au 30 juin 2017) (millions d'USD)	Décaissements cumulés (au 30 juin 2017) (%)
Non-PFC	159,4	37,2 %	1 842,7	50,8 %
PFC	269,3	62,8 %	1 782,4	49,2 %
<b>Total</b>	<b>428,8</b>	<b>100,0 %</b>	<b>3 625,1</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

### Annexe F-2 : Décaissements du GPE, année civile 2017 et montants cumulés

	Décaissements 2017 (millions d'USD)	Décaissements 2017 (%)	Décaissements cumulés (en décembre 2017) (millions d'USD)	Décaissements cumulés (en décembre 2017) (%)
Non-PFC	222,5	46,2 %	1 979,9	50,8 %
PFC	259,5	53,8 %	1 913,9	49,2 %
<b>Total</b>	<b>482,0</b>	<b>100,0 %</b>	<b>3 893,8</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

## Annexe F-3 : Décaissements du GPE par région, exercice 17 et montants cumulés

Région	Décaissements Exercice 17 (millions d'USD)	Décaissements Exercice 17 (%)	Décaissements cumulés (en juin 2017) (millions d'USD)	Décaissements cumulés (en juin 2017) (%)
Asie de l'Est et Pacifique	11,3	2,6 %	284,3	7,8 %
Europe et Asie centrale	15,8	3,7 %	113,7	3,1 %
Amérique latine et Caraïbes	7,3	1,7 %	120,7	3,3 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	14,8	3,5 %	83,7	2,3 %
Asie du Sud	56,6	13,2 %	299,2	8,3 %
Afrique subsaharienne	322,9	75,3 %	2 723,6	75,1 %
<b>Total</b>	<b>428,8</b>	<b>100,0 %</b>	<b>3 625,1</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

### Annexe F-4 : Décaissements du GPE par région, année civile 2017 et montants cumulés

Région	Décaissements 2017 (millions d'USD)	Décaissements 2017 (%)	Décaissements cumulés (en décembre 2017) (millions d'USD)	Décaissements cumulés (en décembre 2017)
Asie de l'Est et Pacifique	6,3	1,3 %	284,6	7,3 %
Europe et Asie centrale	15,2	3,2 %	121,9	3,1 %
Amérique latine et Caraïbes	1,8	0,4 %	121,8	3,1 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	18,5	3,8 %	91,3	2,3 %
Asie du Sud	79,6	16,5 %	346,4	8,9 %
Afrique subsaharienne	360,7	74,8 %	2 927,6	75,2 %
<b>Total</b>	<b>482,0</b>	<b>100,0 %</b>	<b>3 893,8</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

## Annexe F-5 : Décaissements du GPE par pays, exercice 17 et montants cumulés

## Décaissements cumulés (au 30 juin 2017) (USD)






















Éthiopie	256,8
Madagascar	199,1
Rwanda	192,6
Mozambique	187,0
Burkina Faso	180,2
Népal	154,4
Kenya	153,6
Sénégal	115,7
Bénin	111,7
Rép. dém. du Congo	100,0
Malawi	96,0
Cambodge	95,9
Ghana	94,5
Vietnam	84,3
Tanzanie	81,7
Zambie	77,9
Guinée	77,9
République du Yémen	70,1
Pakistan	69,1
Cameroun	68,4
Soudan	63,8
Togo	56,0
Afghanistan	55,7
Niger	55,6
République centrafricaine	53,8
Tchad	49,0
Gambie	47,6
Tadjikistan	47,2
Haïti	45,3
Mali	43,7
Ouganda	40,9
Côte d'Ivoire	40,9
Nicaragua	40,7
Burundi	40,5
Libéria	40,0
Mongolie	39,3








Décaissements pour l'exercice 17 (USD) <sup>23</sup>

Burkina Faso	33,2
Pakistan	32,4
Madagascar	28,0
Kenya	26,2
Soudan	25,8
Afghanistan	24,3
Ouganda	20,0
Tanzanie	18,3
Niger	17,3
Nigéria	16,6
République du Yémen	13,9
Bénin	12,6
Cambodge	11,5
Rép. dém. du Congo	11,3
Zimbabwe	9,7
Éthiopie	9,5
Tchad	9,3
Côte d'Ivoire	8,9
Guinée	8,8
Soudan du Sud	8,3
Sierra Leone	8,3
Ouzbékistan	8,3
Burundi	7,7
Haïti	6,3
Malawi	6,0
République centrafricaine	5,8
Tadjikistan	5,6
Cameroun	5,5
Mali	4,9
Guinée-Bissau	4,8
Togo	4,1
Somalie	3,2
Mauritanie	3,0
Érythrée	2,7
République kirghize	1,9
Gambie	1,6

(suite)

<sup>23</sup> Le montant indiqué pour le Viet Nam est négatif parce que ce pays a restitué des ressources non dépensées au cours de l'exercice 17.

Guyane		34,3
Mauritanie		32,5
Lesotho		31,3
RDP Lao		30,0
Ouzbékistan		28,8
Nigéria		28,0
Sierra Leone		25,2
République Kirghize		24,6
Zimbabwe		22,8
Bangladesh		20,0
Papouasie-Nouvelle-Guinée		19,2
Soudan du Sud		17,7
Timor-Leste		15,6
Djibouti		13,6
Somalie		13,2
Moldavie		13,1
Guinée-Bissau		10,5
Érythrée		9,0
São Tomé-et-Principe		4,7
Comores		3,8
OECD (Organisation des États des Caraïbes orientales)		0,4

Djibouti		1,0
Comores		1,0
Guyane		0,6
São Tomé-et-Principe		0,5
OECD (Organisation des États des Caraïbes orientales)		0,4
RDP Lao		0,2
Vietnam		0,3

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation

## Annexe F-6 : Décaissements du GPE par pays, année civile 2017 et montants cumulés

## Décaissements cumulés, en décembre 2017 (USD)

Éthiopie	286,4
Madagascar	208,1
Rwanda	197,7
Mozambique	195,5
Burkina Faso	180,2
Kenya	172,6
Népal	154,4
Sénégal	124,3
Bénin	108,4
Rép. dém. du Congo	97,5
Tanzanie	95,9
Malawi	94,8
Cambodge	94,5
Ghana	84,3
Vietnam	83,4
Guinée	81,9
Cameroun	77,9
Pakistan	77,3
Zambie	75,1
République du Yémen	69,0
Soudan	65,7
Niger	65,7
Bangladesh	57,5
Togo	56,0
Afghanistan	55,7
République centrafricaine	55,4
Tchad	53,0
Nigéria	50,1
Gambie	48,0
Tadjikistan	48,0
Mali	47,8
Haiti	46,1

## Décaissements pour l'année civile 2017 (USD)

Pakistan	42,1
Bangladesh	37,5
Tanzanie	36,6
Éthiopie	33,4
Nigeria	31,5
Kenya	27,3
Niger	20,6
Soudan	18,9
Cameroun	18,2
République du Yémen	17,1
Madagascar	17,0
Soudan	13,3
Sierra Leone	12,7
Guinée	12,6
Bénin	11,2
Ouganda	10,4
Rép. dém. du Congo	10,4
Ouzbékistan	10,3
Mali	9,0
Sénégal	8,6
Mozambique	8,5
Burkina Faso	8,4
Tchad	7,6
Malawi	7,5
Burundi	6,1
Cambodge	5,8
Rwanda	5,0
Togo	4,1
République centrafricaine	4,0
République Kirghize	3,0
Zimbabwe	2,7
Somalie	2,6

(suite)

Burundi	43,6	Mauritanie	2,5
Ouganda	42,1	Guinée-Bissau	2,4
Côte d'Ivoire	41,4	Érythrée	2,4
Bénin	41,1	Tajikistan	1,9
Nicaragua	40,7	Côte d'Ivoire	1,9
Libéria	40,0	Gambie	1,6
Mongolie	39,3	Djibouti	1,4
Guyane	34,6	Comores	1,0
Ouzbékistan	34,3	Haïti	0,8
Mauritanie	33,4	Guyane	0,5
Lesotho	31,6	RDP Lao	0,5
RDP Lao	30,4	OECD (Organisation des États des Caraïbes orientales)	0,4
Sierra Leone	29,6	Lesotho	0,4
Soudan du Sud	28,2	São Tomé-et-Principe	0,3
République Kirghize	26,5		
Zimbabwe	24,9		
Papouasie-Nouvelle- Guinée	19,2		
Timor-Leste	15,6		
Djibouti	14,0		
Moldavie	13,1		
Pakistan (Balochistan)	13,1		
Guinée-Bissau	11,4		
Érythrée	9,1		
Somalie (South Central)	7,3		
Tanzanie (Zanzibar)	5,2		
São Tomé-et-Principe	4,7		
Comores	4,2		
Somalie (Somaliland)	4,2		
Somalie (Puntland)	2,1		
OECD (Organisation des États des Caraïbes orientales)	0,4		

Source : Secrétariat, Partenariat mondial pour l'éducation



## Annexe G : Notes techniques sur les données des indicateurs

1. **Année et valeurs de références** : L'année 2015 est l'année de référence retenue de manière générale pour le cadre de résultats, qui présente le degré de réalisation des buts et objectifs du plan stratégique GPE 2020 pour la période 2016-2020. Dans certains cas, l'année de référence a été fixée à 2016 en raison de la disponibilité des données. Les valeurs de référence de dix indicateurs ont été révisées dans le rapport sur les résultats 2015/16 en raison de la disponibilité de nouvelles données.
2. **Jalons et cibles** : Des cibles pour l'année 2020 et des jalons permettant d'établir si le GPE est en bonne voie d'atteindre ses objectifs ont été fixés pour chaque indicateur.
3. **Périodicité** : Selon leur nature, les données sur la base desquelles est établi chaque indicateur peuvent être établies sur la base de l'année civile ou de l'exercice budgétaire du Secrétariat du GPE (juillet à juin).
4. **Sources de données** : Ces sources varient ; le cadre de résultats utilise les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), de l'UNICEF et d'autres partenaires, en plus des données produites par le Secrétariat du GPE.
5. **Unités d'analyse** : Les indicateurs sont établis aux moyens de différentes unités d'analyse — par exemple, les enfants, les pays en développement partenaires, les financements, les bailleurs de fonds, les rapports techniques, etc.
6. **Échantillon** : Lorsque les pays en développement partenaires sont l'unité d'analyse considérée, l'échantillon est généralement constitué par des pays qui faisaient partie de cette catégorie lors de l'année de référence, c'est-à-dire 2015 (61 pays). Lorsque les financements sont l'unité d'analyse (indicateurs 20, 21, 22, 23, 24, 25, 29 et 30), tous les financements actifs lors de l'exercice de référence sont inclus dans l'échantillon.
7. **Cycle d'établissement des rapports** : Bien que certains indicateurs soient présentés chaque année, d'autres ne le sont qu'une année sur deux.
8. **Tolérance** : Une marge de « tolérance » de 1 % est appliquée à l'évaluation de la réalisation des jalons et des cibles des indicateurs d'impact (voir point 10 ci-dessous) établis sur la base des données de l'ISU de sorte que, si les réalisations du GPE atteignent un niveau s'écartant de moins de 1 point de pourcentage du jalon ou de la cible, cette cible ou ce jalon est réputé avoir été atteint « dans les limites de tolérance ».
9. **Ventilation** : Différents types de ventilation sont retenus selon la nature de l'indicateur. En règle générale, lorsque les pays en développement partenaires sont l'unité d'analyse, les données sont présentées séparément pour les pays fragiles ou touchés par un conflit. Lorsque les enfants sont l'unité d'analyse, les données sont ventilées par sexe.
10. **PFC** : Bien que le GPE révise la liste de PFC chaque année, c'est la liste de 2016 qui est retenue pour la ventilation des indicateurs puisque la base de référence, les jalons et les cibles fixés pour 2020 sont basés sur cette dernière. Cependant, la liste des PFC de 2017 est retenue pour la ventilation des indicateurs du niveau des

financements (indicateurs 20, 21, 22, 23, 24, 25, 29 et 30) par souci de cohérence avec les autres publications du GPE (par exemple, Examen du portefeuille du GPE).

11. **Indicateurs clés** : Dans le cadre de résultats du GPE, un sous-ensemble de 12 « indicateurs clés » présente les résultats essentiels que le partenariat s'efforce d'atteindre. Ces indicateurs clés apparaissent en bleu dans les tableaux des données du cadre de résultats présenté dans l'annexe F.
12. **Résultats** : Les résultats globaux pour chaque indicateur sont représentés en vert (atteint) ; jaune (partiellement atteint) ; ou rouge (non atteint) dans l'annexe A. Les jalons des indicateurs sont représentés comme étant partiellement atteints lorsque des jalons pour un niveau d'éducation (par exemple, le primaire) ont été atteints, mais ne l'ont pas été pour un autre niveau d'éducation (par exemple, le premier cycle du secondaire). Ils sont représentés comme étant atteints si le jalon général est atteint, même si le jalon pour un (des) groupe particuliers (par exemple, PFC et/ou sexe) n'est pas atteint.
13. **Données actualisées** : Les valeurs de certains indicateurs pour 2016 (telles qu'elles figurent dans le rapport sur les résultats 2015/16) ont été révisées à mesure que de nouvelles données actualisées devenaient disponibles. Ces données actualisées ont été utilisées dans les graphiques et le texte du présent rapport.
14. **Notes méthodologiques** : des notes méthodologiques expliquant chaque indicateur sont disponibles sur le site Web du GPE à l'adresse <http://www.globalpartnership.org/content/results-framework-methodology>

## Annexe H : Révisions des données communiquées dans le rapport sur les résultats du GPE 2015/16

Les indicateurs 4, 5, 6, 7, 8, 12 et 14 du cadre de résultats utilisent des données provenant de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). À mesure que de nouvelles données deviennent disponibles, que les méthodes d'imputation sont révisées et que les données démographiques sont mises à jour, l'ISU révisé les valeurs des indicateurs. Cette révision porte aussi sur les données des années précédentes. Par exemple, les valeurs communiquées par l'ISU en 2016 concernant le taux d'achèvement des études primaires dans les PDP en 2014 peuvent être différentes de celles communiquées en 2017, à mesure que des données plus fiables deviennent disponibles pour 2014. Pour éviter de trop fréquentes révisions des bases de référence, jalons et cibles, le GPE ne révisera pas rétroactivement les données utilisées pour ces indicateurs dans son cadre de résultats.

Le tableau ci-dessous compare les valeurs des indicateurs pour 2014, communiquées par l'ISE en juillet 2016 (publiées dans le rapport sur les résultats du GPE 2015/2016), à celles communiquées par l'ISU en juillet 2017.

Indicateur			Jalon	
			Valeur communiquée en 2016	Valeur communiquée en 2017
4, Proportion d'enfants qui terminent a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	Enseignement primaire	Ensemble	73,7 %	
			73,2 %	75,8 %
		PFC	69,3 %	
			68,5 %	68,8 %
		Filles	71,1 %	
			70,8 %	73,6 %
	Premier cycle du secondaire	Ensemble	48,6 %	
			49,5 %	49,6 %
		PFC	41,9 %	
			42,7 %	42,6 %
		Filles	46,9 %	
			47,0 %	47,1 %

(suite)

Indicateur			Jalon		
			Valeur communiquée en 2016	Valeur communiquée en 2017	
5. Proportion de pays en développement partenaires du GPE situés dans les seuils limites de l'indice de parité entre les sexes concernant les taux d'achèvement pour : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	Enseignement primaire	Ensemble	64 %		
			64 %	62 %	
		PFC	54 %		
			57 %	54 %	
		Premier cycle du secondaire	Ensemble	52 %	
				54 %	49 %
	PFC		32 %		
			34 %	39 %	
	6. Taux brut de scolarisation au niveau préscolaire	Ensemble	29,0 %		
			28,1 %	36,1 %	
			23,3 %		
		PFC	23,3 %		
22,1 %			34,2 %		
Filles		28,3 %			
		27,5 %	35,6 %		
		23,3 %			
7. Taux de non-scolarisation parmi : a) les enfants en âge de fréquenter l'école primaire ; b) les enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire		Enseignement primaire	Ensemble	19,6 %	
	19,8 %			19,5 %	
	PFC		25,0 %		
			25,0 %	26,0 %	
	Filles		21,9 %		
			22,3 %	22,1 %	
		25,0 %			

(suite)

Indicateur			Jalon		
			Valeur communiquée en 2016	Valeur communiquée en 2017	
7. Taux de non-scolarisation parmi : a) les enfants en âge de fréquenter l'école primaire ; b) les enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire (suite,,)	Premier cycle du secondaire	Ensemble	32,7 %		
			32,4 %	33,2 %	
		PFC	37,2 %		
			36,6 %	40,9 %	
		Filles	34,3 %		
			34,2 %	34,7 %	
	8. Indice de parité entre les sexes appliqué au taux de non-scolarisation : a) dans le primaire ; b) dans le premier cycle du secondaire	Enseignement primaire	Ensemble	1,26	
				1,28	1,30
		PFC	1,33		
1,37	1,39				
Premier cycle du secondaire	Ensemble	1,10			
		1,11	1,10		
	PFC	1,17			
		1,19	1,15		
12. Proportion de pays en développement partenaires dont le ratio élèves/enseignant formé est inférieur au seuil fixé (<40) pour le primaire	Ensemble	27 %			
		29 %	27 %		
	PFC	13 %			
		13 %	14 %		
14. Proportion de pays en développement partenaires communiquant à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 principaux indicateurs internationaux du secteur de l'éducation (notamment les principaux indicateurs de résultats, de prestation de services et de financement définis par le GPE	Ensemble	30 %			
		43 %	49 %		
	PFC	32 %			
		39 %	43 %		

## Annexe I : État des jalons 2016 et/ou 2017

État des jalons 2016		
	Atteint	Non atteint
État des jalons 2017	Atteint	5. a) Proportion de PDP du GPE qui respectent les seuils établis pour l'indice de parité entre les sexes en ce qui concerne les taux d'achèvement des études dans le primaire
	Non atteint	<p>12. Proportion de pays en développement partenaires dont le ratio élèves/enseignant formé est inférieur au seuil fixé</p> <p>14. Proportion de PDP communiquant à l'ISU des données sur les principaux indicateurs internationaux du secteur de l'éducation</p> <p>18. Proportion des revues sectorielles conjointes respectant les normes de qualité</p> <p>30. Proportion des financements du GPE cofinancés ou financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel</p>
		<p>5. b) Proportion de PDP du GPE qui respectent les seuils établis pour l'indice de parité entre les sexes en ce qui concerne les taux d'achèvement des études dans le premier cycle du secondaire</p> <p>8. a) Indice de parité entre les sexes relatif au taux de non-scolarisation dans le primaire</p> <p>29. Proportion des financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux</p>

Note : L'indicateur 25 n'a pas atteint le jalon fixé en 2017 et n'avait pas de jalon en 2016.

L'état des jalons 2016 s'appuie sur les données de l'ISU communiquées en juillet 2017 (voir annexe H).